

## Jean-Baptiste André Godin à Louis-Joseph Wallerand, 20 juin 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (109r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis-Joseph Wallerand, 20 juin 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/41854>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 juin 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Wallerand, Louis-Joseph \(1814-1890\)](#)

Lieu de destination Cambrai (Nord)

# Description

Résumé Sur le tracé du chemin de fer par Guise. Godin évoque un « mémorial » de Guise, dont les personnes qui défendent les intérêts de la vallée de l'Oise attendent des résultats. Il indique que Seydoux, contrairement à ce que croit Wallerand et ainsi qu'il l'a appris de la bouche de Seydoux dans une réunion, n'est pas favorable au tracé par Guise, et qu'il pense de son devoir, en tant que représentant du Nord, de soutenir le tracé par Hachette dans l'espoir de son prolongement vers Valenciennes et Lille. Le post-scriptum fait référence à une note envoyée par Godin à Boittelle.

## Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Personnes citées

- [Boittelle \[Cambrai\]](#)
- [Seydoux, Charles \(1796-1875\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Hachette, Locquignol \(Nord\)](#)
- [Lille \(Nord\)](#)
- [Valenciennes \(Nord\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

W  
263/263

102  
Lyon le 20 juin 1866  
66

Messire G. M. L.

Le silence des messieurs qui à Paris  
éprouvent l'intérêt de la cause de ses  
enfants fait craindre que la mortelle dé-  
mission d'Elie est finie, et qu'il  
attend les résultats de leurs démarches  
contre une prison où ils étaient de nos  
mains.

Un tel résultat l'a engagé à  
prendre ma réponse, et concernant  
l'Algérie, vous pourriez trouver  
une favorable au traité par Guise  
est une erreur. La position que  
prend M. Steuben dans la affaire  
est autre. Il voit à son édifice  
comme représentant du nom d'appuyer  
le traité par Charles en tant qu'il  
peut donner lieu à un prolongement  
du traité. Il n'y a que pour le ca-  
use le prolongement des débats nous  
serions inutile qu'il prendrait parti  
pour le traité par Guise contre tout  
autre. Cela est le courroux qu'il nous  
peut et qui peut nous avoir beaucoup  
plus défavorable qu'il ne le croit.  
Mon opinion en fait telles que M. Steuben  
a fait un certaine a part pris  
tenu à agir sur le bon conseil de Charles

G. M. L.